

Conseil du Marché Financier هيئة السوق المالية Financial Market Council

Bulletin Officiel

N° 4476 Lundi 11 Novembre 2013

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

COMMUNIQUE DU CMF

PROCEDURE DE MAINTIEN DE COURS SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION –GIF FILTER SA- PAR LES SOCIETES AURES AUTO, ECONOMIC AUTO ET MESSIEURS BASSEM ET WALID LOUKIL 2

AUTORISATION D'UNE OPERATION D'ACQUISITION D'UN BLOC DE CONTROLE DANS LE CAPITAL DE LA SOCIETE GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION - GIF FILTER - 3-4

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SO.BO.CO – AGE -

COURBE DES TAUX 6

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 7-8

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30/09/2013

- SICAV AXIS TRESORERIE
- MAXULA PLACEMENT SICAV
- SICAV BH PLACEMENTS

COMMUNIQUE DU CMF

Procédure de maintien de cours sur les actions de la société GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION –GIF FILTER SApar les sociétés AURES AUTO, ECONOMIC AUTO et messieurs BASSEM ET WALID LOUKIL

Le Conseil du Marché Financier informe les actionnaires de la société Générale Industrielle de Filtration -GIF FILTER SA- que les sociétés AURES AUTO, ECONOMIC AUTO et messieurs BASSEM ET WALID LOUKIL ont, en date du 1^{er} novembre 2013, acquis 65,32%% du capital de la société GIF FILTER appartenant aux sociétés Immobilier et Développement, Artimo et Entreprises DALMAS et Cie.

A l'issue de la réalisation de cette opération en date du 1^{er} novembre 2013, la participation de la société AURES AUTO, agissant de concert avec la société ECONOMIC AUTO et messieurs BASSEM ET WALID LOUKIL a atteint 65,32% du capital de la société GIF FILTER.

En conséquence, le Conseil du Marché Financier a décidé de soumettre les sociétés AURES AUTO et ECONOMIC AUTO, et messieurs BASSEM ET WALID LOUKIL, acquéreurs du bloc de titres sus visés, à une procédure de maintien de cours visant le reste des actions composant le capital de la société GIF FILTER appartenant aux actionnaires, personnes physiques et morales, qui possèdent individuellement au plus 5% du capital de ladite société et ce, en application de la réglementation en vigueur.

Cette opération de maintien de cours se réalisera dans les conditions suivantes :

- Cours à maintenir : **D. 4,100** ;
- Nombre des actions visées : 3 561 225 actions :
- Période de maintien de cours : 15 séances de bourse, allant du 11 novembre 2013 au 29 novembre 2013 inclus.

Les actionnaires intéressés par cet avis peuvent, s'ils le désirent, présenter leurs titres à la vente auprès d'un intermédiaire en bourse de leur choix, au plus tard avant la clôture de la séance de bourse du 29 novembre 2013.

COMMUNIQUE DU CMF

- Autorisation d'une opération d'acquisition d'un bloc de contrôle dans le capital de la société Générale Industrielle de Filtration -GIF FILTER-
- Soumission des acquéreurs du bloc de contrôle au dépôt d'une offre d'achat sous la forme d'une procédure de maintien de cours visant le reste du capital de la société GIF FILTER qu'ils ne détiennent pas et émanant d'actionnaires ne détenant pas plus de 5% du capital

En réponse à une demande introduite, en date des 14 et 22 octobre 2013, par la société AURES AUTO agissant de concert avec la société ECONOMIC AUTO et avec messieurs Bassem LOUKIL et Walid LOUKIL, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 et suivants du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau sus-visé, a autorisé l'opération d'acquisition de bloc dans les conditions suivantes :

- Société visée : Générale Industrielle de Filtration -GIF FILTER-
- Acquéreurs : La société AURES AUTO, la société ECONOMIC AUTO et messieurs Bassem LOUKIL et Walid LOUKIL
- Cédants :
 - La société IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT détenant 2 295 345 actions, représentant 22,35% du capital
 - La société ARTIMO détenant 2 621 592 actions, représentant 25,53% du capital
 - La société ENTREPRISES DALMAS ET CIE détenant 1 790 811 actions, représentant 17,44 % du capital
- Nombre d'actions objet de la cession : 6 707 748 actions GIF représentant 65,32% du capital de la société
- Prix de cession : 2,280 dinars par action de nominal 1 dinar
- Intentions des acquéreurs :

L'acquisition par le Groupe LOUKIL du bloc d'actions (6 707 748 actions représentant 65,32% du capital de la société Générale Industrielle de Filtration –GIF FILTER SA-, société anonyme spécialisée dans la fabrication de filtres à huile, à carburant et à air pour véhicules automobiles de tourismes et utilitaires), s'inscrit dans le cadre d'une politique de développement des secteurs d'activité dans lesquels opère le Groupe.

Doté déjà d'un pôle automobile avec la concession des marques CITROËN (sociétés AURES AUTO et AURES GROS) et MAZDA (société ECONOMIC AUTO), le Groupe LOUKIL, en qualité d'acquéreur, compte, à travers la prise de contrôle de la société GIF, accéder à des potentiels de synergie permettant in fine d'améliorer les performances des firmes concernées.

En effet, la société GIF présente un potentiel de développement très important surtout à l'exportation et le Groupe LOUKIL envisage dans ce cadre d'entrer en contact ses deux partenaires historiques à savoir le Groupe SPA et MAZDA MOTORS CORP pour la fourniture des filtres aussi bien en tant que pièce de rechange qu'en première monte. L'objectif étant de réaliser une évolution annuelle de 25% sur le chiffre d'affaires à l'export à partir de 2014.

Par ailleurs, et étant donné que le Groupe LOUKIL est présent sur des marchés comme l'Algérie, le Maroc la Lybie ainsi que d'autres pays africains avec plus de 89 millions de

- Suite -

dinars de chiffre d'affaires à l'export en 2012, il envisage de faire bénéficier GIF SA de ses filiales et ses réseaux de distribution sur ces marchés pour atteindre l'objectif d'évolution tracé. Ceci étant, le Groupe LOUKIL compte aussi développer le marché local où il considère qu'il y a encore des gisements d'évolution et des parts de marché à conquérir.

En outre, le Groupe envisage de contribuer à la réalisation des investissements nécessaires au développement de la société GIF, à assurer sa pérennité ainsi que son équilibre financier et à développer ses ressources humaines afin de faire bénéficier la société d'une exploitation optimale conformément à une stratégie de développement qui sera mise en œuvre dans un avenir proche.

Cette stratégie est accentuée principalement sur les axes suivants :

- Le lancement du 3^{ème} programme de mise à niveau afin d'améliorer la qualité et réduire les coût de production avec des machines plus performantes,
- La consolidation de l'image de marque de la société et de la notoriété de ses produits,
- Le renforcement de la position concurrentielle de la société GIF sur le marché local,
- L'amélioration des ventes de la société à l'exportation à travers la conclusion d'éventuels partenariats avec des constructeurs automobiles européens,
- La mise en œuvre d'un marketing de confiance pour les différents produits de la société,
- La mise en place d'une bonne gestion des réclamations clients.

D'un autre côté, conscient de l'importance de l'engagement des employés de la société GIF SA dans les objectifs stratégiques, le Groupe LOUKIL s'engage à assurer la continuité des relations de travail pour l'ensemble du personnel, à l'exception des cas de démission, licenciement pour faute grave et départ à l'amiable négocié conformément à la législation du travail en vigueur et à respecter les dispositions du Code du Travail et de la Convention Collective du secteur comme cadre légal régissant les relations de travail.

Le Groupe LOUKIL s'engage également à maintenir l'intégralité des droits et avantages acquis par le personnel de la société.

Aussi, Le Groupe adoptera, en tant qu'axe stratégique, la mise en place d'un programme de formation adapté aux besoins du personnel et en fonction des spécifications, des nouveautés et des contraintes internes et externes.

Parallèlement et en application des dispositions de l'article 6 nouveau visé ci-dessus, le Conseil du Marché Financier a demandé aux acquéreurs du bloc de contrôle de procéder à une offre d'achat sous la forme d'une procédure de maintien de cours, visant le reste du capital qu'ils ne détiennent pas et émanant d'actionnaires ne détenant pas plus de 5% du capital et ce, au prix de 4,100 dinars l'action et pendant une période de 15 jours de bourse.

La période de maintien du cours sera fixée, par décision du Conseil du Marché Financier et fera l'objet d'un avis sur le Bulletin Officiel du CMF et ce, dès la réalisation de l'opération d'acquisition du bloc de contrôle sus-visée.

AVIS DES SOCIETES

استدعاء للجلسة العامة الخارقة للعادة

شركة حلويّات الأغالبة "سوبوكو"

المقر الإجتماعي: المنطقة الصّناعيّة أريانة-تونس-

إن السادة المساهمين في شركة حلويات الأغالبة "سوبوكو" مدعوون لحضور الجلسة العامة الخارقة للعادة التي ستعقد يوم الإربعاء 20 نوفمبر 2013 على الساعة العاشرة و النصف صباحا بنزل الكنتيننتال Continental القيروان و ذلك للتداول حول جدول الأعمال التّالي:

- المصادقة على تقرير مجلس الإدارة و التقرير الخاص لمراقب الحسابات المتعلق بالزيادة في رأس المال.
 - الترفيع في رأس المال الاجتماعي.
 - حذف حق الأفضلية في الاكتتاب.
 - تتقيح الفصل السادس من القانون الأساسي للشركة.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 11 NOVEMBRE 2013

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,725%		
TN0008002800	BTC 52 SEMAINES 26/11/2013		4,730%	
TN0008002826	BTC 52 SEMAINES 28/01/2014		4,756%	
TN0008002834	BTC 52 SEMAINES 25/03/2014		4,778%	
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,787%	1 010,645
TN0008002859	BTC 52 SEMAINES 20/05/2014		4,801%	
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,821%	1 021,245
TN0008002875	BTC 52 SEMAINES 05/08/2014		4,832%	
TN0008002883	BTC 52 SEMAINES 02/09/2014		4,843%	
TN0008002891	BTC 52 SEMAINES 30/09/2014		4,855%	
TN0008002909	BTC 52 SEMAINES 04/11/2014	4,869%		
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,938%	1 024,040
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		5,111%	997,921
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,218%	1 000,252
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,370%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"	5,414%		995,215
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,563%	1 037,843
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,886%	983,672
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,927%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,992%	977,625
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"	6,230%		963,336
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,314%	1 036,796
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,324%		951,887

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM TITRES OPCVM TITRES OPCVM					1			
	Dénomination	Gestionnaire	Date	d'ouverture	VL au 31/12/2012		VL antérieure	Dernière VL
		OPCVM DE CA	PITALISA	TION				
_	_	SICAV OBLIGATAIRES DE CA						
	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS		0/07/92	NE	143,490	147,337	147,374
<u></u>	FCP SALAMETT CAP	FCP OBLIGATAIRES DE CAPIT.		- <i>VL QUOTIDIEN.</i> 2/01/07	NE	12,612	12,968	12,971
	FCF SALAMETT CAP	FCP OBLIGATAIRES DE CAPITA.			IRE	12,612	12,300	12,971
<u> </u>	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI		3/01/06		1,296	1,336	1,336
		SICAV MIXTES I						
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	0	1/10/92		35,081	36,171	36,180
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	1	7/05/93		47,709	49,099	49,111
 	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	0	2/04/08		165,014	155,986	156,244
-	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION AXIS GESTION	1	2/04/08		578,242	543,518	543,487
-	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE		5/10/08		128,896	120,207	120,547
9	FCP MAXULA CROIS SANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	1	5/10/08		123,727	123,247	123,499
	FCP MAXULA CROIS SANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE		5/10/08		116,624	116,771	116,863
-	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE		8/05/09		113,323	112,407	112,573
_	FCP INDICE MAXULA FCP KOUNOUZ	MAXULA BOURSE TSI		3/10/09 8/07/08		87,981 140,483	86,796 129,381	87,176 129,813
\vdash	FCP KOUNOUZ FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS		6/09/10		102,674	96,168	96,490
_	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS		9/05/11		105,730	107,584	107,594
		FCP MIXTES DE CAPITALISA	1TION - VL I	HEBDOMADAIRE	3			
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	3	0/03/07		1 313,441	1 342,750	1 345,440
\vdash	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	· ·	5/02/04		2 306,497	2 232,248	2 235,085
\vdash	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST		1/02/10		107,249	100,288	99,907
\vdash	FCP OPTIMA FCP SECURITE	BNA CAPITAUX BNA CAPITAUX		4/10/08 7/10/08		103,406 120,766	101,674 122,730	101,900 123,162
\vdash	FCP FINA 60	FINACORP		8/03/08		1 190,742	1 198,810	1 198,619
-	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE		4/05/09		127,271	126,963	127,292
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09			15,247	15,320	15,317
-	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09			5 923,437	5 947,681	5 959,144
_	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS		1/10/12		5 000,000	5 070,443	5 084,030
_	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS UFI	<u> </u>	1/11/13 3/01/06		5 000,000 2,223	5 000,000	5 000,000
-	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE FCP MAGHREBIA MODERE	UFI		3/01/06		1,901	2,156 1,882	2,163 1,885
_	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI		5/09/09		1,201	1,094	1,093
		OPCVM DE D	ISTRIBUT	TION				
			Date	Dernier divi	dende	VL au		
	Dénomination	Gestionnaire	1	Date de paiement	Montant	31/12/2012	VL antérieure	Dernière VL
_		SICAV OBL	<u> </u> GATAIRES					
30	SANADEIT SICAV	AFC	01/11/00	07/05/13	3,201	107,250	107,553	107,586
31	AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	15/04/13	3,487	104,162	103,706	103,735
_	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06		3,398	105,267	105,120	105,147
-	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV TUNISO-EMIRATIE SICAV	ATTIJARI GESTION AUTO GEREE	01/11/00		3,896	102,466 103,164	102,048 102,910	102,059 102,944
\vdash	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	07/05/07 01/09/03		3,715 3,393	103,164	102,910	102,944
-	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97		3,814	103,696	103,476	103,511
-	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97		3,874	103,579	102,956	102,987
-	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07		3,800	104,035	103,541	103,573
39		CGF	12/11/01	24/05/13	3,501	105,393	104,910	104,932
-	GENERALE OBLIG SICAV CAP OBLIG SICAV	CGI COFIB CAPITAL FINANCE	01/06/01 17/12/01	30/05/13 18/03/13	3,395 3,765	101,616 103,937	101,474 103,593	101,503 103,624
\vdash	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08		3,763	103,745	103,393	103,024
-	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98		3,383	106,429	106,261	106,293
44	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MACSA	20/05/02	18/04/13	3,590	105,458	105,009	105,040
-	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10		2,823	102,929	102,679	102,701
\vdash	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92		3,320	102,350 104,217	102,021 104,060	102,051
-	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV SICAV BH OBLIGATAIRE	SCIF SIFIB-BH	16/10/00 10/11/97		3,435 3,878	104,217	104,060	104,091 102,019
_	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB-BH	06/07/09		3,878	102,401	101,985	102,019
\vdash	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08		3,124	104,285	103,964	103,992
-	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97		3,866	102,367	101,918	101,951
-	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08		3,746	103,800	103,154	103,184
53	SICAV ENTREPRISE UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	TUNISIE VALEURS	01/08/05		3,135	104,521	104,183	104,209
	THE PART OF THE PA	UBCI FINANCE	15/11/93	24/05/13	3,283	101,942	101,700	101,729

TITRES OPCVM	TITRES OPCVM	TITRE	ES OPCVN	1	TITRES	OPCV M	
	FCP OBLIGATAIRES	- VL OUOTIDII	ENNE		-	-	
55 FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	30/04/13	0,314	10,458	10,457	10,460
56 FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	21/05/13	3,945	103,310	102,413	102,443
57 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL FCP OBLIGATAIRES -	31/12/10	24/05/13	3,570	103,455	102,968	102,99
58 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	3,655	101,079	100,651	100,722
	SICAV M		05/05/40	0.500	70.000	00.700	07.40
59 ARABIA SICAV 60 ATTIJARI VALEURS SICAV	AFC ATTIJARI GESTION	15/08/94	07/05/13	0,702	70,832 150,572	66,722 147,442	67,19 ² 147,593
61 ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION ATTIJARI GESTION	22/03/94 22/03/94	27/05/13 27/05/13	2,216 18,410	1493,097	1 464,499	1 465,70
62 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	02/05/13	2,394	111,725	107,918	108,07
63 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	02/05/13	1,693	110,651	105,979	106,09
64 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	31/05/13	0,349	87,724	83,718	84,09
65 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	18/03/13	0,386	16,757	16,669	16,67
66 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	29/03/13	3,907	269,423	261,638	261,813
67 SICAV BH PLACEMENT 68 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SIFIB-BH SMART ASSET MANAGEMENT	22/09/94 01/03/06	30/05/13 31/05/13	0,870 16,587	39,445 2 463,959	34,986 2 328,966	35,054 2 336,19
69 SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	16/05/13	1,476	78,374	76,217	76,56
70 SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	14/05/13	1,136	58,043	57,040	57,20
71 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	24/05/13	0,958	99,438	99,836	99,904
72 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	24/05/13	1,219	111,271	109,940	110,024
73 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE FCP MIXTES - VI	10/04/00	01/06/12	0,331	99,761	98,550	98,64
74 FCP IRADEIT 20	AFC	02/01/07	30/04/13	0,226	11,554	11,307	11,323
75 FCP IRADEIT 50	AFC	02/01/07	30/04/13	0,138	12,456	11,936	11,954
76 FCP IRADEIT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	15,426	14,881	14,986
77 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	30/04/13	0,266	15,221	14,253	14,334
78 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	27/05/13	0,268	12,161	11,780	11,803
79 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,086	10,731	10,623	10,65
80 ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,140	10,515	10,472	10,49
81 ATTIJARI FCP SERENITE 82 BNAC PROGRÈS FCP	ATTIJARI GESTION BNA CAPITAUX	01/11/11	27/05/13	0,199	10,686 123,670	10,639 125,634	10,640
83 BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13 28/05/13	1,346 1,196	125,225	125,325	125,387
84 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	24/05/13	0,110	10,509	10,274	10,280
85 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/13	0,923	111,016	104,595	105,443
86 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	31/05/13	0,205	19,855	19,981	20,013
87 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	86,962	78,549	78,710
88 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	88,458	80,089	80,528
89 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	24/05/13	1,545	96,633	97,241 90,202	97,371 89,986
90 BIATCAPITAL CROISS ANCE FCP 91 BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	BIATCAPITAL BIATCAPITAL	17/09/12 17/09/12	-		96,431 97,381	97,337	97,239
92 BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,659	99,688	99,686
93 FCP GENERAL DYNAMIQUE	CGI	30/09/13	-	-	-	9,987	9,985
94 FCP AL BARAKA	CGI FCP MIXTES - VL I	30/09/13	-	-	-	9,930	9,926
95 FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	24/04/13	2,328	98,265	93,161	92,995
96 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	24/04/13	0,251	110,268	100,217	99,461
97 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	02/05/13	2,992	136,191	127,370	127,337
98 AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	24/05/13	0,064	10,883	10,578	10,626
99 AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	0,934	117,185	115,473	116,243
100 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	2,167	116,684	117,198	117,589
101 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	1,277	103,916 100,734	101,241 97,089	101,337
102 FCP HELION ACTIONS PROACTIF 103 MAC CROISSANCE FCP	HELION CAPITAL MAC SA	31/12/10 15/11/05	27/04/12 27/05/13	0,999 1,155	180,586	177,695	97,001 178,794
104 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	2,274	161,095	159,822	160,383
105 MAC ÉPARGNANT FCP	MACSA	15/11/05	27/05/13	3,826	142,686	141,563	141,756
106 MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	9 973,706	9 740,733	9 757,296
107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MACSA	20/07/09	-	-	20,319	19,000	19,204
108 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	139,386	130,784	130,074
109 FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 551,185	1 500,072	1 502,319
110 FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/05/11	20/07/11	1.500	112,651 91,583	104,773 86,788	105,043 86,79
111 FCP SERENA VALEURS FINANCIERES 112 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRA DERS INVESTMENT MANAGERS TRA DERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10 03/03/10	20/07/11 05/06/13	1,582 0,245	115,510	113,491	113,070
113 TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	9 259,595	8 770,928	8 770,980
114 FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13		-2,752		9,260	9,222
	FCP ACTIONS - VL		IRE				
115 FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	-	-	-	9,176	9,164

BULLETIN OFFICIEL DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -Tél: 844.500 - Fax: 841.809 / 848.001

Compte bancaire nº 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel: cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar Etranger : Frais d'expédition en sus

> Le Président du CMF Mr. Salah Essayel

IMPRIMERIE du C M F

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

SICAV AXIS TRESORERIE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2013

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30-09-2013

En notre qualité de commissaire aux comptes d'AXIS TRESORERIE SICAV et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2013 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 30 septembre 2013, tels qu'annexés au présent avis.

Le commissaire aux comptes :

AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE
Tunis, le 28 Octobre 2013

BILAN ARRETE AU 30-09-13

(Exprimé en dinar Tunisien)

			30/09/2013	30/09/2012	31/12/2012
	ACTIF				
AC1-	Portefeuille-titres	3.1	24 374 956	28 686 033	28 358 234
	Actions, valeurs assimilées et droits attachés Obligations et valeurs assimilées		1 513 068 22 861 888	1 739 184 26 946 849	1 602 105 26 756 129
AC2-	Placements monétaires et disponibilités		8 738 466	9 143 250	7 703 864
	Placements monétaires Disponibilités	3.3	4 499 019 4 239 447	6 462 070 2 681 180	4 678 150 3 025 714
AC4-	Autres actifs		3 650	3 792	3 132
	TOTAL ACTIF		33 117 072	37 833 075	36 065 230
	PASSIF				
PA1-	Opérateurs créditeurs		28 681	31 863	34 982
PA2-	Autres créditeurs divers		35 514	32 350	39 036
	TOTAL PASSIF		64 195	64 213	74 018
	ACTIF NET				
CP1-	Capital	3.5	32 186 689	36 850 668	34 845 803
CP2-	Sommes distribuables		866 188	918 194	1 145 409
	a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		70	237	226
	b - Sommes distribuables de l'exercice		866 118	917 957	1 145 183
	ACTIF NET		33 052 877	37 768 862	35 991 212
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		33 117 072	37 833 075	36 065 230

ETAT DE RESULTAT Période du 01-07-13 au 30-09-13 (Exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-07-13 au 30-09-13	Période du 01-01-13 au 30-09-13	Période du 01-07-12 au 30-09-12	Période du 01-01-12 au 30-09-12	Exercice clos le 31/12/2012
Revenus du portefeuille-titres		273 309	876 621	323 559	1 017 467	1 335 811
Dividendes Revenus des obligations et valeurs assimilées	3.2	- 273 309	31 967 844 654	- 323 559	36 575 980 892	36 575 1 299 236
Revenus des placements monétaires	3.4	82 565	255 384	86 193	208 053	289 514
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		355 874	1 132 005	409 752	1 225 520	1 625 325
Charges de gestion des placements	3.6	(73 613)	(226 702)	(84 117)	(260 564)	(348 273)
REVENU NET DES PLACEMENTS		282 261	905 303	325 635	964 956	1 277 052
Autres charges	3.7	(12 215)	(42 728)	(16 671)	(48 154)	(65 927)
RESULTAT D'EXPLOITATION		270 046	862 575	308 963	916 802	1 211 125
Régularisation du résultat d'exploitation		16 533	3 543	14 000	1 155	(65 942)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		286 579	866 118	322 964	917 957	1 145 183
Régularisation du résultat d'exploitation		(16 533)	(3 543)	(14 000)	(1 155)	65 942
(annulation) Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		9 438 415	131 857 (151 091)	(12 751) -	(81 480) 12 796	(94 415) 14 713
RESULTAT NET DE LA PERIODE		279 899	843 341	296 212	848 118	1 131 423

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période du 01-07-13 au 30-09-2013 (Exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-07-13 au 30-09-13	Période du 01-01-13 au 30-09-13	Période du 01-07-12 au 30-09-12	Période du 01-01-12 au 30-09-12	Exercice clos le 31/12/2012
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	279 899	843 341	296 212	848 118	1 131 423
Résultat d'exploitation	270 046	862 575	308 963	916 802	1 211 125
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	9 438	131 857	(12 751)	(81 480)	(94 415)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	415	(151 091)	-	12 796	14 713
DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	-	(999 336)	-	(1 431 615)	(1 431 615)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	432 103	(2 782 340)	287 275	2 662 427	601 472
a / Souscriptions	15 343 489	42 968 648	22 801 530	85 723 814	109 012 022
Capital	15 022 456	41 733 886	22 360 923	82 895 844	105 580 136
Régularisation des sommes non distribuables	(11 515)	(22 493)	(36 665)	(62 157)	(105 805)
Régularisation des sommes distribuables	332 548	1 257 255	477 272	2 890 127	3 537 691
b / Rachats	(14 911 386)	(45 750 988)	(22 514 255)	(83 061 387)	(108 410 550)
Capital	(14 606 854)	(44 373 463)	(22 086 895)	(80 408 929)	(105 091 255)
Régularisation des sommes non distribuables	11 482	22 189	35 909	64 981	112 817
Régularisation des sommes distribuables	(316 014)	(1 399 714)	(463 269)	(2 717 439)	(3 432 112)
VARIATION DE L'ACTIF NET	712 002	(2 938 335)	583 487	2 078 930	301 280
ACTIF NET					
en début de période	32 340 875	35 991 212	37 185 375	35 689 932	35 689 932
en fin de période	33 052 877	33 052 877	37 768 862	37 768 862	35 991 212
NOMBRE D'ACTIONS					
en début de période	307 961	337 557	354 223	332 831	332 831
en fin de période	311 987	311 987	356 872	356 872	337 557
VALEUR LIQUIDATIVE	105,943	105,943	105,833	105,833	106,623
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,46%	3,39%	3,24%	2,97%	2,96%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-09-13

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-09-13 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie,

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital,

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 30-09-13 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en bons de trésor sont évalués à leur coût. Il est à signaler que la SICAV procède à l'amortissement des primes et décotes sur les Bons du Trésor Assimilables.

Les placements monétaires constitués de billets de trésorerie et des autres placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 30-09-2013 de titres OPCVM, d'obligations et de Bons du Trésor Assimilables, le solde de ce poste s'élève à 24 374 956 dinars et se répartit ainsi :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/13	% de l'actif net
TITRES OPCVM	54 401	1 419 656	1 513 068	4,58%
FCP HELION MONEO	1 000	100 173	102 574	0,32%
SALAMETT CAP	45 600	500 004	589 334	1,78%
GO SICAV	2 301	237 049	232 187	0,70%
SANADETT SICAV	5 500	582 430	588 973	1,78%
Obligations et valeurs assimilées	149 100	21 788 780	22 861 888	69,17%
Emprunts d'Etat	8 900	8 992 090	9 078 690	27,47%
BTA 5.6 AOUT 2022	200	195 840	197 911	0,60%
BTA 5.6 AOUT 2022	300	292 560	295 910	0,90%
BTA 5.6 AOUT 2022	500	485 600	491 588	1,49%
BTA 5.6 AOUT 2022	200	192 120	194 883	0,59%
BTA 5.6 AOUT 2022	200	191 920	194 722	0,59%
BTA 5.6 AOUT 2022	200	191 720	194 561	0,59%
BTA 5.6 AOUT 2022	1 500	1 433 850	1 453 921	4,40%
BTA_5.5_03/2019	500	512 750	521 312	1,58%
BTA_5.5_03/2019	500	513 250	521 665	1,58%
BTA_5.5_03/2019	500	513 000	521 488	1,58%
BTA_5.5_03/2019	1 000	1 021 000	1 039 441	3,14%
BTA_5.5_03/2019	400	383 640	394 703	1,19%
BTA_6.75_07/2017	1 100	1 166 440	1 154 953	3,49%
BTA_6.75_07/2017	800	848 000	839 765	2,54%
BTA_6.9_05/2022	1 000	1 050 400	1 061 867	3,21%
Bons de trésor Zéro Coupon	4 700	2 867 500	3 690 591	11,17%
BTZC_OCTOBRE_2016	200	105 000	151 302	0,46%
BTZC_OCTOBRE_2016	1 000	615 000	787 190	2,38%
BTZC_OCTOBRE_2016	1 000	614 500	786 884	2,38%
BTZC_OCTOBRE_2016	1 000	613 500	786 270	2,38%
BTZC_OCTOBRE_2016	1 500	919 500	1 178 945	3,57%
Emprunts de sociétés	135 500	9 929 190	10 092 607	30,53%
AB 2011-1_10A_26092011	10 000	800 000	800 537	2,43%
AB_10A_29/01	1 000	40 000	41 154	0,12%
AB_20A_21/05	3 000	225 000	229 591	0,69%
AB09/B_15A_30/09	5 000	366 600	366 642	1,11%
AB2010_15A_31/08	7 000	559 930	561 916	1,70%
ATB_10A_25/05	2 000	80 000	81 158	0,25%
ATB09/A2_10A_20/05	10 000	750 000	761 280	2,30%

TOTAL	203 501	23 208 436	24 374 956	73,75%
UIB09/1_20A_17/07	3 000	240 000	242 339	0,73%
UIB09/1_15A_17/07	38 000	2 786 160	2 811 686	8,51%
UF10_5A_04/02/2011	2 000	120 000	123 376	0,37%
TL 2011_2_5A_5.95%	5 000	400 000	417 579	1,26%
TL 2011_1_5A_5.75%	2 500	150 000	152 136	0,46%
STB08/2_16A_18/02	10 000	750 000	774 041	2,34%
SERV2012_5A_6.9%_22032013	2 000	200 000	205 838	0,62%
M.LEASING 2012_7A_6.5%	2 000	200 000	206 411	0,62%
CIL 2011/1_5A_15/02	1 000	60 000	61 535	0,19%
BTE2009_10A_15/09	5 000	300 000	300 552	0,91%
BH09/B_15A_31/12	5 000	461 500	476 189	1,44%
ATLSG09_5A_25/01	10 000	1 000 000	1 030 016	3,12%
ATL2013-1_7A_6.8%_22042013	1 000	100 000	102 414	0,31%
ATL10/1_5A_09/08	3 000	120 000	120 714	0,37%
ATL09/3_5A_30/12	3 000	120 000	123 707	0,37%
ATL09/1_5A_05/05	5 000	100 000	101 796	0,31%

3.2- Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

	Période	Période	Période	Période	Période
Désignation	du 01-07-13	du 01-01-13	du 01-07-12	du 01-01-12	du 01-01-12
	au 30-09-13	au 30-09-13	au 30-09-12	au 30-09-12	au 31-12-12
Revenus des titres OPCVM	-	31 967	-	36 575	36 575
Revenus des BTA	93 429	318 569	146 529	434 025	577 409
Revenus des BTZ	48 242	140 984	45 346	132 995	179 054
Revenus des obligations de	131 638	385 101	131 684	413 872	542 773
sociétés	131 036	365 101	131 004	413 072	542 773
Total	273 309	876 621	323 559	1 017 467	1 335 811

3.3- Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2013 à 4 499 019 DT et correspond à des placements en billets de trésorerie, des certificats de dépôt et de dépôts à terme ayant les caractéristiques suivantes :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2013	% actif net	
Billets de Trésorerie	2 967 002	2 998 269	9,07%	
ASSAD_1000_7.2%_30J_11092013	995 229	998 410	3,02%	
ASSAD_1000_7.2%_90J_03072013	985 854	1 000 000	3,03%	
CIL_1000_6.45%_100J_24062013	985 919	999 859	3,02%	
Certificats de dépôt	998 691	999 214	3,02%	
CD_BTE_1000_10J_5.90%_27092013	998 691	999 214	3,02%	
Dépôt à terme	500 000	501 536	1,52%	
ABC_500_05032012	500 000	501 536	1,52%	
TOTAL	4 465 693	4 499 019	13,61%	

3.4- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

	Période	Période	Période	Période	Période
Désignation	du 01-07-13	du 01-01-13	du 01-07-12	du 01-01-12	du 01-01-12
	au 30-09-13	au 30-09-13	au 30-09-12	au 30-09-12	au 31-12-12
Revenus des billets de trésorerie	43 018	167 780	60 329	146 330	202 652
Revenus des autres placements	16 465	36 021	7 312	39 454	53 852
monétaires	10 403	30 021	7 012	00 404	33 032
Revenus compte courant rémunéré	23 082	51 583	18 552	22 269	33 010
Total	82 565	255 384	86 193	208 053	289 514

3.5- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à 712 002 dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part Capital	425 422
Variation de la part Revenu	286 580
Variation de l'Actif Net	712 002

Les mouvements sur le capital au cours du troisième trimestre 2013 se détaillent ainsi :

Capital au 30-06-2013

Montant:	31 790 625
Nombre de titres :	307 961
Nombre d'actionnaires :	681

Souscriptions réalisées

Montant:	15 022 456
Nombre de titres émis :	145 525
Nombre d'actionnaires nouveaux :	83

Rachats effectués

Montant:	14 606 854
Nombre de titres rachetés :	141 499
Nombre d'actionnaires sortants :	80

Capital au 30-09-2013

Montant: 32 206 227 (*)

Nombre de titres : 311 987

Nombre d'actionnaires : 684

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début d'exercice. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période du 01/01/2013 au 30/09/2013.

Ainsi, la valeur du capital en fin de période peut être déterminée ainsi :

Capital sur la base part de capital en début de période	32 206 227
Variation des + ou- values potentielles	131 857
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-151 091
Régularisation des SND	-304
Capital au 30/09/2013	32 186 689

3.6- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et du dépositaire. Le total de ces charges au titre du troisième trimestre 2013 s'élève à 73 613 dinars et se détaille comme suit :

	Période	Période	Période	Période	Période
Désignation	du 01-07-13	du 01-01-13	du 01-07-12	du 01-01-12	du 01-01-12
	au 30-09-13	au 30-09-13	au 30-09-12	au 30-09-12	au 31-12-12
Rémunération du gestionnaire	72 126	222 290	82 630	256 135	342 357
Rémunération du dépositaire	1 487	4 412	1 487	4 429	5 916
Total	73 613	226 702	84 117	260 564	348 273

3.7- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net, les frais de publicité, les frais bancaires, la rémunération du commissaire aux comptes, les frais de jetons de présence et la TCL sont également présentés sous cette rubrique.

	Période	Période	Période	Période	Période
Désignation	du 01-07-13	du 01-01-13	du 01-07-12	du 01-01-12	du 01-01-12
	au 30-09-13	au 30-09-13	au 30-09-12	au 30-09-12	au 31-12-12
Redevance CMF	8 014	24 699	9 182	28 460	38 040
Rémunération du CAC	1 467	9 116	4 076	8 656	12 731
Frais de publicité	1 397	4 147	1 397	4 161	5 559
TCL	677	2 176	774	2 406	3199
Autres charges	660	2 590	1 242	4 471	6 398
Total	12 215	42 728	16 671	48 154	65 927

MAXULA PLACEMENT SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2013

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 12 avril 2013 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «Maxula Placement SICAV» pour la période allant du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 8.743.068, un actif net de D : 8.723.585 et un bénéfice de la période de D : 55.759.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Placement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 30 Septembre 2013, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « Maxula Placement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2013, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 28 Octobre 2013

Le Commissaire aux Comptes

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2013

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2013	30/09/2012	31/12/2012
Portefeuille-titres	4	4 675 689	3 736 474	4 174 964
Obligations et valeurs assimilées Tires des Organismes de Placement Collectif		4 426 670 249 019	3 488 021 248 453	3 924 054 250 910
Placements monétaires et disponibilités		4 030 649	2 309 187	2 118 819
Placements monétaires Disponibilités	5	4 014 226 16 423	2 308 280 907	2 118 766 53
Créances d'exploitation		36 730	119 258	40
TOTAL ACTI	F	8 743 068	6 164 919	6 293 824
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	17 778	11 013	13 406
Autres créditeurs divers	9	1 705	517	50 911
TOTAL PASS	SIF	19 483	11 530	64 317
ACTIF NET				
Capital	12	8 524 617	6 026 766	6 058 636
Sommes distribuables				
Sommes distribualble de l'exercice clos		49	8	8
Sommes distribuables de la période		198 919	126 615	170 862
ACTIF NET		8 723 585	6 153 389	6 229 507
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		8 743 068	6 164 919	6 293 824

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	śriode du 01/0/ér au 30/09/2013 au			Période du 01/01 au 30/09/2012	Année 2012
Revenus du portefeuille-titres	6	47 698	144 804	35 300	103 822	145 921
Revenus des obligations et valeurs assimilées		47 698	137 288	35 300	100 331	142 430
Revenus des titres des Organismes de Placement (Collectif	-	7 516	-	3 491	3 491
Revenus des placements monétaires	7	27 535	63 843	8 718	18 546	34 192
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		75 233	208 647	44 018	122 368	180 113
Charges de gestion des placements	10	(17 778)	(46 395)	(11 013)	(29 826)	(43 232)
REVENU NET DES PLACEMENTS		57 455	162 252	33 005	92 542	136 881
Autres charges	11	(2 175)	(5 729)	(1 341)	(3 640)	(5 403)
RESULTAT D'EXPLOITATION		55 280	156 523	31 664	88 902	131 478
Régularisation du résultat d'exploitation		34 058	42 396	39 760	37 713	39 384
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		89 338	198 919	71 424	126 615	170 862
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(34 058)	(42 396)	(39 760)	(37 713)	(39 384)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur t	titres	479	(6 191)	(906)	(3 735)	(2 316)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titre	es	-	-	-	(1 053)	29 277
Frais de négociation de titres		-	-	-	(6)	(39)
RESULTAT DE LA PERIODE		55 759	150 332	30 758	84 108	158 400

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Période du 01/07ériode du 01/0 Période du 01/07Période du 01/01 Année 2012 au 30/09/2013 au 30/09/2013 au 30/09/2012 au 30/09/2012

VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	55 759	150 332	30 758	84 108	158 400
Résultat d'exploitation	55 280	156 523	31 664	88 902	131 478
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titre	479	(6 191)	(906)	(3 735)	(2 316)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	_	-	-	(1 053)	29 277
Frais de négociation de titres	-	-	-	(6)	(39)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES		(183 952)		(106 275)	(106 275)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	1 782 960	2 527 698	2 214 972	2 398 012	2 399 838
Souscriptions					
- Capital	5 408 683	12 569 601	4 904 586	15 405 331	19 311 090
- Régularisation des sommes non distribuables	(5 364)	(6 231)	(6 076)	(8 016)	(11 222)
- Régularisation des sommes distribuables	107 457	334 624	201 914	545 262	639 521
Rachats					
- Capital	(3 658 049)	(10 095 427)	(2 726 631)	(13 032 916)	(16 938 575)
- Régularisation des sommes non distribuables	3 623	4 229	3 329	4 828	8 089
- Régularisation des sommes distribuables	(73 390)	(279 098)	(162 151)	(516 477)	(609 064)
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 838 719	2 494 078	2 245 729	2 375 845	2 451 963
ACTIF NET					
En début de période	6 884 866	6 229 507	3 907 660	3 777 544	3 777 544
En fin de période	8 723 585	8 723 585	6 153 389	6 153 389	6 229 507
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	67 743	60 516	38 675	36 725	36 725
En fin de période	85 229	85 229	60 515	60 515	60 516
VALEUR LIQUIDATIVE	102,355	102,355	101,684	101,684	102,940
TAUX DE RENDEMENT	0,71%	2,17%	0,64%	1,91%	3,13%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2013

NOTE 1: PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA PLACEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 décembre 2009 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 30 décembre 2008.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA PLACEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de MAXULA PLACEMENT SICAV est confiée à la société « MAXULA BOURSE », le dépositaire étant la « BNA ».

NOTE 2: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2013, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2013, à D : 4.675.689, et se détaille comme suit :

	Nombre	Coût	Valeur	% • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
	 a a 4!4	dla a avv! = !4! = ::	au	Actif
	de titres	d'acquisition	30/09/2013	net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		4 338 698	4 426 670	50,74%
Obligations		2 737 938	2 799 339	32,09%
Obligations AIL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	60 000	61 215	0,70%
Obligations AIL 2013-1 au taux de 7 %	1 500	150 000	152 831	1,75%
Obligations STB 2010-1 au taux de 5,3%	2 000	159 980	163 548	1,87%
Obligations TLG 2009-2 au taux de 5,125%	2 000	80 000	81 671	0,94%
Obligations TLG 2011-1 au taux de TMM+0,9%	1 400	84 000	85 097	0,98%
Obligations TLG 2011-2 au taux de 5,95 %	800	63 040	66 199	0,76%
Obligations TLG 2012-2 au taux de 6,3 %	1 000	100 000	103 576	1,19%
Obligations TLG 2013-1 au taux de 7%	2 000	200 000	200 891	2,30%
Obligations HL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	60 000	60 725	0,70%
Obligations HL 2010-2 au taux de 5,45%	1 000	60 000	62 215	0,71%
Obligations HL 2013-1 au taux de 6,9 %	1 200	120 000	122 486	1,40%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-B au taux				
de 5,40%	500	40 000	40 748	0,47%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-C au taux				
de 5,40%	2 500	200 000	203 740	2,34%
Obligations AMEN BANK 2010 au taux de TMM+0,85%	1 000	79 990	80 274	0,92%
Obligations CIL 2010-1 au taux de TMM+0,75%	2 000	80 000	80 566	0,92%
Obligations CIL 2012/1 au taux de 6 %	1 000	80 000	81 946	0,94%
Obligations CIL 2012-2 au taux de 6,5 %	1 000	100 000	103 148	1,18%
Obligations ATTIJARI BANK 2010 au taux de TMM+0,6%	1 000	71 428	73 475	0,84%
Obligations ATTIJARI LEASING 2012-2 au taux de 6,3 %	1 500	150 000	155 944	1,79%
Obligations ELWIFACK LEASING 2010 au taux de				
TMM+0,775%	1 200	72 000	74 144	0,85%
Obligations UIB 2011-1 au taux de 6,3%	2 000	180 000	180 895	2,07%
Obligations UIB 2012-1 au taux de 6,3 %	1 000	100 000	103 645	1,19%
Obligations BTE 2011 au taux de 6,25 %	500	47 500	49 023	0,56%
Obligations BTK 2012-1 au taux de 6,3 %	1 500	150 000	156 628	1,80%
Obligations ATL 2013-2 au taux de 7,2 %	1 000	100 000	100 331	1,15%
Obligations SERVICOM 2012 au taux de 6,9 %	1 500	150 000	154 378	1,77%

Bons du trésor assimilables		1 600 760	1 627 331	18,65%
BTA 04-2014-7,5%	90	96 210	93 529	1,07%
BTA 07-2014-8,25%	5	5 475	5 165	0,06%
BTA 05-2022-6,9%	700	769 500	771 633	8,85%
BTA 10/2015 5%	300	295 100	308 710	3,54%
BTA 10/2018 5,5%	450	434 475	448 294	5,14%
Titres des Organismes de Placement Collectif		248 992	249 019	2,85%
Actions SICAV				
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	2 406	248 992	249 019	2,85%
Total		4 587 690	4 675 689	53,60%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			53,48%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2013 à $\,$ D : 4.014.226 et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Valeur	Coût d'acquisition	Valeur au	%
	nominale		30/09/2013	Actif net
D(+24)		4 540 070	4 500 000	47.470/
Dépôt à vue		1 516 273	1 523 603	17,47%
Banque Nationale Agricole		1 516 273	1 523 603	17,47%
Certificats de dépôt	1 000 000	998 974	999 276	11,45%
BNA au 06/10/2013 à 4,50%	500 000	499 501	499 750	5,73%
ATTIJERI BANK au 10/10/2013 à 4,75%	500 000	499 473	499 526	5,73%
Billets de trésorerie	1 500 000	1 485 463	1 491 347	17,10%
ATTIJARI LEASING au 02/11/2013 à 6,5%	500 000	495 527	497 710	5,71%
UNIFACTOR au 12/11/2013 à 6,7%	500 000	494 478	496 908	5,70%
HANNIBAL LEASING au 15/11/2013 à 6,6%	500 000	495 458	496 729	5,69%
Total général		4 000 710	4 014 226	46,02%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			45,91%	

Note 6 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 47.698 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2013, contre D : 35.300 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 3 2013	Trimestre 3 2012
Revenus des obligations et valeurs assimilées Revenus des obligations		
- intérêts	31 031	18 659
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier		
- intérêts (BTA)	16 667	16 641
TOTAL	47 698	35 300

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2013 à D : 27.535, contre D : 8.718 pour la même période de l'exercice précédent, il représente le montant des intérêts sur les dépôts à vue , les certificats de dépôt et les billets de trésorerie et se détaille comme suit :

	Trimestre 3 2013	Trimestre 3 2012
Intérêts des dépôts à vue Intérêts des certificats de dépôt	7 359 6 495	4 495 1 532
Intérêts des billets de trésorerie	13 681	2 691
TOTAL	27 535	8 718

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30 Septembre 2013 à D : 17.778, contre D : 11.013 au 30.09.2012 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille anisi :

	<u>30/09/2013</u>	30/09/2012
Maxula Bourse	11 918	7 383
Banque Nationale Agricole	5 860	3 630
Total	17 778	11 013

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2013 à D : 1.705, contre D : 517 au 30.09.2012 et se détaille ainsi :

	30/09/2013	30/09/2012
Redevance du CMF	689	476
TCL	65	41
Intérêt Intercalaire E.O TLG 2013-1	951	-
Total	1 705	517

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2013 à D : 17.778, contre D : 11.013 pour la même période de l'exercice précédent, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	Trimestre 3 2013	Trimestre 3 2012
Commission de gestion Commission de dépôt et de distribution	11 918 5 860	7 383 3 630
Total	17 778	11 013

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01.07 au $30.09.2013\,$ à D : 2.175, contre D : 1.341 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Trimestre 3 2013	Trimestre 3 2012
Redevance du CMF	1 986	1 230
TCL	188	110
Autres	1	1
Total	2 175	1 341

Note 12 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1 er Janvier au 30 Septembre 2013, se détaillent comme suit :

Capital 31-12-2012 Montant Nombre de titres Nombre d'actionnaires	6 058 636 60 516 392
Souscriptions réalisées Montant Nombre de titres émis Nombre d'actionnaires nouveaux	12 569 601 125 550 645
Rachats effectués Montant Nombre de titres rachetés Nombre d'actionnaires sortants	(10 095 427) (100 837) (597)
Autres mouvements Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres Régularisation des sommes non distribuables Frais de négociation de titres	(6 191) - (2 002)
Capital au 30-09-2013 Montant Nombre de titres Nombre d'actionnaires	8 524 617 85 229 440

SICAV BH PLACEMENTS

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2013

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 Septembre 2013

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 5 Avril 2012 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV BH PLACEMENTS» pour la période allant du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : **5 152 903**, un actif net de D : **4 906 221** et un déficit de la période de D : **304.339**.

Ces états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de la société « SICAV BH PLACEMENT » arrêtés au 30 septembre 2013, conformément au système comptable des entreprises.

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous formulons les observations suivantes, se rapportant au respect des dispositions de l'article 2 du décret 2001-2278 portant application de l'article 29 du code des organismes de placement collectif :

Les disponibilités enregistrent au 30 Septembre 2013, 22.44% du total actif dépassant ainsi le seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 portant application de l'article 29 du code des organismes de placement collectif. Parallèlement, certaines journées du trimestre présentent des pourcentages de disponibilités par rapport au total actif nettement inferieurs au seuil de 20% précité.

Tunis, le 28 Octobre 2013

Le commissaire aux comptes

ProAudit

BILAN

au 30 Septembre 2013

(unité : TND)

<u>ACTIF</u>		30/09/2013	30/09/2012	31/12/2012
	Notes			
AC - 1 Portefeuille-titres	3 - 1	3 996 632	4 470 700	3 890 885
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		3 063 113	3 451 669	2 937 775
b- Obligations et valeurs assimilées		933 519	1 019 031	953 110
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		1 156 271	306 629	843 281
a- Disponibilités		1 156 271	306 629	843 281
AC 3 - Créances d'exploitation		0	4 175	372
a- Dividendes & intérêts à recevoir		0	4 175	372
TOTAL ACTIF		5 152 903	4 781 504	4 734 538
PASSIF				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 - 2	6 668	6 149	6 335
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 - 3	240 014	242 970	244 092
TOTAL PASSIF		246 682	249 119	250 427
ACTIF NET				
CP1 - Capital		4 768 071	4 446 626	4 384 464
CP- 2 Sommes distribuables		138 150	85 759	99 647
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		71	100	110
b- Sommes distribuables de l'exercice en cours	3 - 4	138 079	85 659	99 537
TOTAL ACTIF NET	3 - 5	4 906 221	4 532 385	4 484 111
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		5 152 903	4 781 504	4 734 538

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01 janvier au 30 Septembre 2013

(Unité en TND)

		Période du 01/07/2013	Période du 01/01/2013	Période du 01/07/2012	Période du 01/01/2012	Période du 01/01/2012
		au	au	au	au	au
		30/09/2013	30/09/2013	30/09/2012	30/09/2012	31/12/2012
PR 1 - Revenus du portefeuille-titres	4-1	87 412	167 252	77 523	121 040	133 666
a- Dividendes		77 181	137 239	67 380	91 927	94 595
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		10 231	30 013	10 143	29 113	39 071
PR 2 - Revenus des placements monétaires	4-2	9	1 004	1 279	4 470	5 572
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS		87 421	168 256	78 802	125 510	139 238
CH 1 - Charges de gestion des placements	4-3	6 084	16 887	5 562	17 022	22 474
REVENU NET DES PLACEMENTS		81 337	151 369	73 240	108 488	116 764
PR 3 - Autres produits		0	0	-13	0	0
CH 2 - Autres charges	4-4	8 439	16 713	6 601	20 960	24 426
RESULTAT D'EXPLOITATION		72 898	134 656	66 626	87 528	92 338
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-7	3 423	-780	-1 869	7 199
Sommes distribuables de la période		72 891	138 079	65 846	85 659	99 537
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation	ı					
(annulation)		7	-3 423	780	1 869	-7 199
* Variation des +/- values potentielles sur titres		-55 944	-105 832	31 024	-133 180	-394 943
* +/- values réalisées sur cession des titres		-300 385	-432 187	-32 729	11 918	-205 869
* Frais de négociation		-20 908	-89 574	-39 092	-99 049	-124 565
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-304 339	-492 937	25 829	-132 783	-633 039

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 01 janvier au 30 Septembre 2013 (Unité en TND)

Période

	Période du	du	Période du	Période du	Période du
	01/07/2013	01/01/2013	01/07/2012	01/01/2012	01/01/2012
	au	au	au	au	au
	30/09/2013	30/09/2013	30/09/2012	30/09/2012	31/12/2012
AN 1 - Variation de l'actif net résultant des					
opérations d'exploitation					
a- Résultat d'exploitation	72 898	134 656	66 626	87 528	92 338
b- Variation des +/- values potentielles sur					
titres	-55 944	-105 832	31 024	-133 180	-394 943
c- +/- values réalisées sur cession de titres	-300 385	-432 187	-32 729	11 918	-205 869
d- Frais de négociation des titres	-20 908	-89 574	-39 092	-99 049	-124 565
AN 2 - Distribution des dividendes	0	99 627	0	162 451	162 451
AN 3 - Transactions sur le capital					
a- Souscriptions	0	1 046 433	0	56 718	698 751
* Capital	0	2 846 200	0	126 000	1 689 400
* Régularisation des sommes non					
distribuables	0	-1 803 975	0	-69 282	-1 003 866
* Régularisation des sommes distribuables	0	4 208	0	0	13 217
b- Rachats	247	31 759	46 345	554 404	744 455
* Capital	700	82 400	102 500	1 240 400	1 716 400
* Régularisation des sommes non					
distribuables	-460	-51 375	-56 935	-688 012	-978 101
* Régularisation des sommes distribuables	7	734	780	2 016	6 156
VARIATION DE L'ACTIF NET	- 304 586	422 110	- 20 516	- 792 920	- 841 194
AN 4 - Actif net					
a- En début de période	5 210 807	4 484 111	4 552 901	5 325 305	5 325 305
b- En fin de période	4 906 221	4 906 221	4 532 385	4 532 385	4 484 111
AN 5 - Nombre d'actions					
a- En début de période	142 116	114 471	104 622	114 741	114 741
b- En fin de période	142 109	142 109	103 597	103 597	114 471
VALEUR LIQUIDATIVE	34,524	34,524	43,750	43,750	39,172
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	-23,18%	-12,89%	2,12%	-3,58%	-12,54%

Notes aux états financiers trimestriels

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 2013 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évaluées, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus au moins valus potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/09/2013 ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les dix dernières séances de bourse précédant la date du 30/09/2013, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

2-3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à la leur valeur de marché à la date du 30/09/2013 ou par rapport à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat à la clôture précédente constitue, selon les cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-Note sur le bilan :

3-1 Note sur le Portefeuille titres :

Désignation du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val au 30/09/2013	% actif	% actif net	Note / garantie
Actions :	616 919	3 796 168,950	3 063 113,152	59,44%	62,43%	
AB AN J 12062013	114	3 565,840	3 374,400	0,07%	0,07%	
ADWYA	11 518	89 447,600	89 287,536	1,73%	1,82%	
AMS	4 000	32 737,487	27 972,000	0,54%	0,57%	
ATL	51 723	155 155,554	128 790,270	2,50%	2,63%	
ATTIJARI LEASING	3 827	143 190,174	111 009,789	2,15%	2,26%	
BNA	5 554	51 925,092	48 230,936	0,94%	0,98%	
CARTHAGE CEMENT	81 000	320 797,667	320 274,000	6,22%	6,53%	
ELECTRO-STAR	6 328	92 806,670	69 683,936	1,35%	1,42%	
ESSOUKNA	7 304	76 609,118	61 222,128	1,19%	1,25%	
EURO-CYCLES	38 689	433 364,300	365 108,093	7,09%	7,44%	
GIF	12 189	56 741,081	52 571,157	1,02%	1,07%	
HANNIBAL LEASE	3 948	37 506,000	37 592,856	0,73%	0,77%	
HEXABYTE NS 2012	5 800	50 209,980	47 473,000	0,92%	0,97%	
ICF NS J 01012012	219	5 396,920	8 508,150	0,17%	0,17%	
LANDOR NS	5 000	45 264,839	42 170,000	0,82%	0,86%	
MODERN LEASING	39 070	380 516,523	203 945,400	3,96%	4,16%	
NEW BODY LINE	10 730	88 739,256	69 433,830	1,35%	1,42%	
ONE TECH HOLDING	16 850	111 013,510	109 575,550	2,13%	2,23%	
SALIM	12 974	384 769,350	302 981,822	5,88%	6,18%	
SITS	56 290	169 743,134	139 993,230	2,72%	2,85%	
SOMOCER	74 800	245 972,547	229 636,000	4,46%	4,68%	
SOPAT	59 405	191 328,618	106 810,190	2,07%	2,18%	
SOTETEL	5 779	30 308,447	21 093,350	0,41%	0,43%	
SOTRAPIL	3 293	46 656,617	30 782,964	0,60%	0,63%	
SOTUMAG	9 786	17 315,633	16 068,612	0,31%	0,33%	
SOTUVER	192	1 300,240	1 301,760	0,03%	0,03%	
TEL NET HOLDING	19 930	177 654,195	107 622,000	2,09%	2,19%	
TPR	70 607	356 132,558	310 600,193	6,03%	6,33%	
Obligations	11 000	915 619,616	933 519,064	18,12%	19,03%	
AMEN BANK 2009 (B)	5 000	366 619,616	366 660,439	7,12%	7,47%	АВ
BH 2009	5 000	461 500,000	476 189,102	9,24%	9,71%	ВН
CHO2009	1 000	87 500,000	90 669,523	1,76%	1,85%	BIAT
Droits	7	2,394	0,070	0,00%	0,00%	
DA AMS	7	2,394	0,070	0,00%	0,00%	
Total Général	627 926	4 711 790,960	3 996 632,286	77,56%	81,46%	

3-2 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à 6 668 dinars au 30-09-2013 et se détaille comme suit :

Désignation	30.09.2013	30.09.2012	31.12.12
Rémunération du gestionnaire à payer	5 788	5 266	5 155
Rémunération du dépositaire à payer	880	883	1 180
Total	6 668	6 149	6 335

3-3 Autres créditeurs divers :

Le solde de ce poste s'élève à 240 014 dinars au 30-09-2013 et se détaille comme suit :

Désignation	30.09.2013	30.09.2012	31.12.12
Jetons de présence	3 447	2 807	3 730
Actionnaires dividendes à payer	220 583	221 480	220 891
Redevances CMF à payer	401	353	358
Etat retenues à la source	1 069	53	26
Honoraires CAC à payer	9 155	13 008	13 826
Rémunération P.conseil & DG	150	150	150
TCL à payer	106	16	8
Autres créditeurs	5 103	5 103	5 103
Total	240 014	242 970	244 092

3-4 Notes sur les sommes distribuables de l'exercice :

Les sommes distribuables de l'exercice correspondent au résultat distribuable de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions. Le solde de ce poste au 30-09-2013 se détaille ainsi :

	Résultat		Sommes
Désignations	d'exploitation	Régularisation	distribuables
Exercice antérieur	92 338	7 199	99 537
Exercice en cours	134 656	3 423	138 079

3-5 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2013 au 30-09-2013 se détaillent ainsi :

Libellés	30.09.2013
Capital au 1 ^{ER} janvier	
En nominal	11 447 100
Frais de négociation	-124 565
Différence d'estimation	-394 943
Plus / Moins values réalisés	-205 869
Régularisations	-6 237 612
Capital en VL	4 484 111
Nombre de titre	114 471
Souscriptions réalisés (en nominal)	
Montant	2 846 200
Nombre de titres	28 462

Rachats effectués (en nominal)	
Montant	82 400
Nombre de titres	824
Capital au 30.09	
En nominal	14 210 900
Frais de négociation	-89 574
Différences d'estimation	-105 832
Plus / Moins values réalisés	-432 187
Régularisations	-8 677 086
Capital en VL	4 906 221
Nombre de titres	142 109
Nombre d'actionnaires	174

4 - Note sur l'état de résultat :

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre :

Les revenus du portefeuille titres totalisent au titre de la période du 1^{er} Juillet 2013 au 30 Septembre 2013 la somme de **87 412** dinars et se détaillent ainsi :

	Période du		
	01/07/2013	01/07/2012	01/01/2012
	au	au	au
Revenus	30/09/2013	30/09/2012	31/12/2012
Dividendes	77 181	67 380	94 595
Revenus des obligations & valeurs assimilées	10 231	10 143	39 071
Total	87 412	77 523	133 666

4-2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Juillet 2013 au 30 Septembre 2013 à **9** dinars et se détaille ainsi :

		Période du		
	01/07/2013	01/07/2012	01/01/2012	
	au	au	au	
Intérêts	30/09/2013	30/09/2012	31/12/2012	
Placement à terme (*)	9	1279	5 572	
Total	9	1 279	5 572	

^(*) La rubrique placement monétaire concerne les agios créditeurs encaissés trimestriellement sur la base d'une échelle d'intérêt fournis par la BH.

4-3 Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Juillet 2013 au 30 Septembre 2013 à **6 084** dinars et se détaille comme suit :

	Période du		
	01/07/2013	01/07/2012	01/01/2012
	Au	au	au
Désignation	30/09/2013	30/09/2012	31/12/2012
Rémunération du gestionnaire	5 788	5 266	21 294
Rémunération du dépositaire	296	296	1 180
Total	6 084	5 562	22 474

4-4 Autres charges:

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Juillet 2013 au 30 Septembre 2013 à **8 439** dinars et se détaille comme suit :

	Période du		
	01/07/2013	01/07/2012	01/01/2012
Désignation	au	au	au
	30/09/2013	30/09/2012	31/12/2012
Redevances CMF	1 286	1 170	4 915
Honoraires commissaires aux comptes	4 920	3 731	12 262
Jetons de présence	943	943	3 730
Rémunération du président de conseil & DG	529	529	3 177
TCL	397	229	342
Autres charges	364	-1	-
Total	8 439	6 601	24 426

4-5 Ratios de gestion des placements :

- Charges de gestion des placements / actif net soit : 6 084 / 4 906 221 = 0,12%
- Autres charges / actif net soit : 8 439 / 4 906 221 = 0,17%

4-6 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

- La gestion de la SICAV BH PLACEMENT est confiée à la SIFIB BH; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.45% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.
- La BANQUE DE L'HABITAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV BH PLACEMENT. Elle est chargée à ce titre :
- de conserver les titres et les fonds de la société.
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ces services, la Banque de l'Habitat perçoit une rémunération de 1.000 DT (H.T) par an.